

## CLUB D'APNÉE HYÉROIS - Saison 2016-17

---

**Reprise des entraînements le mardi 20 septembre 2016**

### **HORAIRES DES SEANCES :**

- Mardi 19h45 à 21h00 apnée statique ;
- Mercredi 19h45 à 21h00 apnée dynamique ;
- Vendredi 19h45 à 21h00 apnée statique ;

### **PIECES A FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION :**

- Certificat médical **datant de moins de 3 mois** de non contre-indication à la pratique de l'apnée ;
- Autorisation parentale pour les mineurs ;
- Fiche de renseignements dûment remplie, lisiblement avec photo collée à l'emplacement prévu ;
- Règlement de 70€ (60€ pour les moins de 16 ans) pour la licence/assurance (35€) et l'adhésion au club pour la saison 2016 / 2017 (35€) ;

[Si règlement par chèque ; à l'Ordre du CIAH](#)

- Participation de 6€ par séance prises sous forme de tickets.



**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE**

### **REGLEMENT DES SEANCES :**

L'année sportive concernant notre club sera divisée en 3 périodes distinctes hors vacances scolaires ;

- **Période 1** ; 20 septembre 2016 / 16 décembre 2016 ;
- **Période 2** ; 03 janvier 2017 / 07 avril 2017 ;
- **Période 3** ; 25 avril 2017 / 09 juin 2017.

Chaque adhérent choisira et règlera **en début de chaque période** la totalité de son (ses) jour(s) d'entraînement ainsi que le nombre de séances associé (en fonction des places disponibles) :



L'adhérent recevra alors le nombre de tickets numérotés correspondant aux nombre de séances choisies et devra impérativement renseigner son nom sur chacun des tickets.

**Chaque période comprendra un nombre précis de séances :**

La Période 1 comprendra ; **11** séances le **mardi** (montant 66€), **11** séances le **mercredi** (montant 66€), **10** séances le **vendredi** (montant 60€) ;

La Période 2 comprendra ; **12** séances les **mardis, mercredis et vendredis** (montant 72€) ;

La Période 3 comprendra ; **7** séances les **mardis, mercredis et vendredis** (montant 72€) ;

**Aucune séance ne sera remboursée. Cependant, possibilité exceptionnelle de rattrapage au sein de la même période en fonction des places disponibles.**

### ***DEROULEMENT DES ENTRAINEMENTS :***

Le rendez-vous est fixé 15 minutes avant le début de chaque entraînement. Une boîte sera mise à disposition afin d'y déposer le ticket correspondant à votre séance (dûment rempli avec votre nom).

**Le bonnet de bain est obligatoire ;**

Chaussures et nourriture interdites au bord des bassins

**Règlement complet du complexe aquatique d'Hyères en annexe**

**MATERIEL NECESSAIRE :**

Combinaison, bonnet de bain, chrono étanche et masque. Palmes et plombs en plus pour le dynamique.

Sac de sport pour mettre vos affaires et les emporter au bord du bassin les vestiaires n'étant pas fermés.



**LE COMPLEXE AQUATIQUE AINSI QUE LE CLUB DECLINENT  
TOUTE RESPONSABILITE EN CAS DE VOL, D'OUBLI OU DE PERTE  
DE VOTRE MATERIEL**

**Contact mail club: [mif11.35@yahoo.fr](mailto:mif11.35@yahoo.fr)**

***Prière d'envoyer un mail à cette adresse avec ; NOM / PRENOM / MAIL***

***Ceci afin de constituer la liste des adhérents pour la saison.***

**Site internet : [apnee.lescigales.org](http://apnee.lescigales.org)**

**Bonne reprise à tous, bonne saison dans la bonne humeur en étant conscient de ses limites sans pour autant les dépasser... MAIS SURTOUT,**

**Respecter scrupuleusement les consignes de sécurité enseignées.**

A bientôt sous l'eau,

*Des photos et vidéos peuvent être faites lors des séances et peuvent être utilisées pour le site de Stéphane Mifsud ou d'article de presse où vous pourriez apparaître. En vous inscrivant, vous consentez à la diffusion de ces photos et/ ou vidéos.*

A handwritten signature in black ink, reading "Stéphane Mifsud". The signature is written in a cursive style with a large initial 'S'.